

Les déclarations hallucinantes de Christophe Caresche (PS), député islamo-collabo de Barbès

L'article suivant de **Maxime Lépante** est emprunté au site **Riposte Laïque**. Nous l'avons complété pour vous permettre de voter selon la nouvelle façon (<http://directdemocratie.wordpress.com>) en écrivant par courrier ou courriel à ce député indigne.

En complément à la vidéo (<http://www.youtube.com/watch?v=0VPnFlltdvI>) que nous venons de réaliser contre Christophe Caresche, député (PS) du 18^e arrondissement de Paris, (1) nous vous proposons ci-dessous une analyse détaillée des déclarations hallucinantes de ce triste sire, faites le mardi 15 juin 2010, à 17h30, sur France 5, dans l'émission « C à Dire ». (2)

La prestation absolument lamentable de Christophe Caresche prouve que les hommes politiques sont obligés d'abandonner leur masque de technocrates fades et lisses, et de montrer leur véritable visage, lorsque des journalistes exercent avec sérieux leur métier, tel Axel de Tarlé ce soir-là, ou Patrick Cohen face à Daniel Vaillant, le 26 avril 2010, sur Europe 1.

Christophe Caresche, le député islamo-collabo qui sévit dans le 18^e arrondissement de Paris.

Voici la transcription fidèle, mot pour mot, des propos de Christophe Caresche, et notre analyse point par point.

Pour commencer, Christophe Caresche se félicite, avec un rictus hautain, de l'interdiction de l'apéro saucisson-pinard, que nous avons prévu d'organiser le vendredi 18 juin, dans le quartier de la Goutte-d'Or, pour protester contre l'islamisation de la France, avec 22 autres organisations de toutes sensibilités (de gauche, de droite, laïques, féministes, et nationalistes). (4)

« Les intentions [des organisateurs], elles étaient clairement, effectivement, provocatrices, (...) elles visaient tout simplement à dénoncer la présence de l'islam dans ce quartier. » (1'06" – 1'18")

Rappelons à Christophe Caresche que dénoncer une religion est un droit démocratique imprescriptible, et non une « provocation » ! Les députés qui votèrent la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ne se privèrent pas de dénoncer la présence de la religion catholique dans les divers quartiers des villes françaises. Fort heureusement, ces députés n'étaient pas accroupis devant la religion catholique comme Christophe Caresche l'est devant la religion musulmane, sinon la loi de 1905 n'aurait jamais été votée ! Qu'un député se prononce contre le droit démocratique que tout citoyen a de critiquer les religions, est un véritable scandale, révélateur de la décrépitude morale de ce lamentable député, qui est prêt à renoncer à la démocratie pour tenter d'apaiser les musulmans, comme tant de ces Occidentaux gauchistes qui sont, pour reprendre la brillante formule de Pat Condell, « prêts à sacrifier les fondations mêmes de notre civilisation pour tenter d'apaiser le fascisme religieux ». (5)

« La présence de l'islam n'est pas nouvelle dans cet arrondissement. (...) Il y a des mosquées qui sont là depuis des années et des années. » (2'27" – 2'37")

Christophe Caresche utilise ici la méthode chère à son lamentable collègue socialiste, l'indigne maire du 18^e arrondissement, Daniel Vaillant : répondre à côté de la plaque, tenter de noyer le poisson, et ne pas hésiter à mentir grossièrement, si besoin est en ré-écrivant l'Histoire de notre pays. En effet, le quartier de la Goutte-d'Or est français depuis au moins 1400 ans, alors que les musulmans n'y sont présents que depuis 150 ans au grand maximum. C'est donc la présence de la France qui n'est pas nouvelle dans cet arrondissement, et non la présence de l'islam !

Ajoutons que ce n'est pas parce que des personnes vivent depuis longtemps dans un lieu, que cela leur donne le droit de commettre des délits, tels que de barrer des rues, d'en expulser autrui, et de voler l'espace public, ainsi que le font chaque vendredi les musulmans dans le quartier Barbès !

« C'est vrai que la pratique de la prière sur la voie publique n'est pas satisfaisante, mais aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, nous n'avons pas d'autre solution. » (2'37" – 2'46")

Nous proposons une solution toute simple à Christophe Caresche : appliquer la Loi ! Que Christophe Caresche prétende, mensongèrement, qu'il n'existe pas d'autre solution que de laisser les musulmans prier illégalement sur la voie publique, prouve que pour ce pitoyable député, la Loi peut être impunément bafouée ! A condition, bien sûr, que les personnes qui bafouent la Loi soient des musulmans...

Interpelé par Axel de Tarlé, qui lui fait remarquer « l'omniprésence de l'islam » dans le quartier de la Goutte-d'Or, Christophe Caresche rétorque :

« Il y a toutes les confessions [dans ce quartier], il y a par exemple une synagogue, rue Doudeauville, juste à côté des mosquées. » (3'05" – 3'11")

Vérification faite, il s'avère qu'il y a bien une synagogue dans la rue Doudeauville, au numéro 80, mais cette synagogue se trouve à 350 mètres à pieds de la mosquée Myrha, et aussi à 350 mètres à pieds de la mosquée de la rue Polonceau (selon la fonction « Itinéraire » de Google Maps), donc loin de ces deux mosquées, contrairement aux propos du député. De plus, cette façon qu'a Christophe Caresche de se mettre à parler tout d'un coup des juifs, qui ne font rien d'illégal et qui ne bloquent aucune rue, alors que le journaliste l'interroge sur les délits commis par les musulmans lors de leurs prières illégales et de leurs blocages de rues, est un grand classique des militants d'extrême-droite et d'extrême-gauche, qui en dit long sur le côté méprisable de cet individu.

« C'est pour cela qu'avec le maire de Paris, on a décidé de favoriser la construction d'une nouvelle mosquée. » (3'25" – 3'31")

Et voilà ! Christophe Caresche vend la mèche, et avoue ce que tous les observateurs savaient déjà : l'Institut des Cultures d'Islam (ICI), que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le maire du 18^e arrondissement de Paris, Daniel Vaillant, veulent faire construire, rue Stefenson, pour la modique somme de 28 millions d'euros, volés aux contribuables parisiens, est en réalité une mosquée ! (6)

Le maire de Paris veut construire une mosquée à Barbès ! Cet aveu, fait sur une chaîne publique, devrait pousser la justice française à s'intéresser à ce financement illégal d'une religion par la mairie de Paris ! (7)

« Mais il n'y a pas d'autre solution que d'essayer, précisément, de donner, de construire cette mosquée, cette nouvelle mosquée. » (3'40" – 3'48")

Reconnaissons que Christophe Caresche, lui au moins, ne tente pas de faire croire que l'Institut des Cultures d'Islam serait autre chose qu'une mosquée, à l'inverse des grossiers mensonges déversés par Daniel Vaillant et par sa clique municipale. (8)

« Il y a un problème, à Paris et même en France, de mosquées, tout simplement parce qu'il n'y en a pas assez. » (4'00" – 4'48")

Un imam n'aurait pas mieux dit ! Christophe Caresche oublie malheureusement qu'il est un député de la République française, et qu'il doit donc œuvrer en faveur de la France et des Français, et non se comporter en représentant et propagandiste de l'islam !

De plus, le constat que prétend faire Christophe Caresche est tout simplement faux. Il y a actuellement plus de 2600 mosquées en France, et c'est plus qu'il n'en faut. Nombre de ces mosquées sont en effet vides pendant la semaine, et nombre d'entre elles sont bien trop grandes.

« Même si la loi de 1905 est assez contraignante, là on est arrivé à trouver une solution juridique qui permette effectivement de favoriser la construction de cette mosquée. » (4'11" – 4'48")

En gros, Christophe Caresche avoue que le montage « juridique » auquel la mairie de Paris a recours pour financer la construction de l'Institut des Cultures d'Islam, qui n'est rien d'autre, de son propre aveu, qu'une mosquée, a pour but de contourner la loi de 1905, c'est-à-dire, soyons clair, de violer la loi !

Un député qui se félicite du viol de la Loi, quelle ignominie !

« L'islam de France, les musulmans de France sont des gens comme vous et moi, qui veulent pratiquer leur culte de manière tout à fait respectueuse. » (4'46" – 4'55")

Non, monsieur Caresche, les musulmans de France ne sont en aucun cas des gens comme nous, les non-musulmans, tout simplement parce que, pour commencer, les non-musulmans ne bloquent pas des rues entières pour prier illégalement en public, n'abattent pas les animaux sans les étourdir, n'imposent pas leur nourriture à autrui, ne forcent pas les femmes à s'enfermer dans une prison de tissu, n'exigent pas des salles de prière dans les entreprises, ne rejettent pas les cours d'histoire sur la Shoah, ne frappent pas les médecins masculins qui ont examiné leurs femmes, e ainsi de suite. !

« Je connais les responsables de ces deux mosquées (...) ils sont parfaitement dans la République. » (4'46" – 4'55")

Rappelons une fois de plus que l'imam de la mosquée Polonceau a déclaré, dans une vidéo tournée fin 2009, que « Tout village musulman où le vendredi n'est pas célébré trois fois de suite – s'il n'y a pas d'enfants, et de femmes et de vieillard dans ce village – il faut le brûler ». Et c'est cela que Christophe Caresche, islamo-collabo total, appelle « être dans la République » ! (9)

Ajoutons enfin qu'en France, seize mosquées sont jugées « sensibles » par les services de renseignement : parmi ces seize mosquées figurent la mosquée Al Fath, de la rue Polonceau, et la mosquée Khalid Ibn Walid de la rue Myrha ! (10)

Preuve est donc faite, de nouveau, que Christophe Caresche ment outrancièrement, dans le seul but de soutenir des musulmans, et en l'occurrence les responsables de deux mosquées parmi les plus extrémistes de France !

« Il y a une forme d'islamophobie derrière cette manifestation (...) qui moi me dérange beaucoup. » (5'16" – 5'22")

Eh bien, monsieur Caresche, il faudra que vous vous y fassiez : l'islamophobie, c'est-à-dire la critique et le rejet de la religion musulmane, est un droit ! C'est uniquement dans les dictatures musulmanes, dans lesquelles vos propos ne dépareraient pas, que l'islamophobie est considérée comme un délit !

« Je n'accepte pas qu'on mette en cause l'islam, la religion, la communauté. » (5'25" – 5'30")

Pour Christophe Caresche, le seul programme est donc : « Touche pas à mon islam » !

Toute personne objective conviendra qu'il est difficile de faire plus islamo-collabo, plus accroupi lécheur de babouches islamistes, que ce Christophe Caresche, indigne député et méprisable défenseur de l'idéologie haineuse qu'est l'islam !

« La laïcité, c'est la tolérance, ce n'est pas l'exclusion de l'autre. » (5'35" – 5'38")

Eh bien, que Christophe Caresche aille dire cela à ses chers musulmans, puisque ces délinquants qui prient illégalement dans les rues du 18e arrondissement pratiquent chaque vendredi « l'exclusion de l'autre » ! Mais ne rêvons pas, Christophe Caresche ne le fera jamais, car pour ce genre de sinistre personnage, seuls les Français doivent faire des efforts, mais surtout pas ceux qui veulent imposer par la force leur religion arriérée et barbare dans notre pays !

« Il y a aujourd'hui un dévoiement à la fois de la laïcité et du féminisme qui vise à mettre en cause l'islam. » (6'11" – 6'19")

Étant donné que l'islam attaque la laïcité sur tous les fronts, il est normal que les défenseurs de la laïcité mettent en cause l'islam ; étant donné que l'islam attaque les femmes sur tous les fronts, il est normal que les défenseurs des femmes mettent en cause l'islam ; mais de tout cela, Christophe Caresche n'a cure. La seule chose qui lui importe, c'est que l'on ne critique pas l'islam, cette idéologie dévoyée et perverse !

« Il faut évidemment interdire la burqa, mais la manière dont cela est fait aujourd'hui me pose problème, parce que, derrière la burqa, on stigmatise une population, on stigmatise une communauté. » (6'31" – 6'44")

Ca y est, le mot magique est lâché : « stigmatisation » ! Selon les accroupis comme Christophe Caresche, aucune critique de l'islam n'est justifiée, sous peine d'être taxée de « stigmatisation ».

Pour répondre à ce pseudo argument d'une insondable stupidité, nous renvoyons nos lecteurs à l'excellent article que vient d'écrire Mattheus sur LibertyVox. (11)

« Une mise en cause de l'islam, ça ce n'est pas acceptable. » (7'09" – 7'12")

Au moins, Christophe Caresche est clair : il soutient l'islam, seule religion, notons-le au passage, à être l'objet de sa sollicitude.

« C'est pour ça que je ne voterai pas la loi sur la burqa. » (7'13" – 7'16")

Bref, pour le grotesque Christophe Caresche, il faut interdire la burqa mais il ne faut pas voter contre la burqa... Encore une pensée brillante, révélatrice de l'intelligence particulièrement développée de cet individu.

« Je suis le premier à dire que le fait de prier dans la rue n'est pas satisfaisant (...) et c'est pourquoi avec Bertrand Delanoë on a créé, on essaie de créer une nouvelle mosquée, rue Stefenson, qui devrait être ouverte en 2012. » (7'28" – 7'44")

Donc, plutôt que de demander au préfet de police de Paris, Michel Gaudin, de mettre fin au délit que constituent les prières musulmanes publiques, le méprisable député Christophe Caresche préconise, avec Bertrand Delanoë, de commettre un délit supplémentaire, en construisant une mosquée avec l'argent des contribuables parisiens ! Singulier rejet de la Loi, venant d'un député qui devrait au contraire prendre parti en faveur de la Loi !

Et comment ne pas être choqué de constater que le lamentable Christophe Caresche n'a rien d'autre à proposer, aux habitants de Barbès, que de continuer à être opprimés, pendant encore au moins 2 ans, par les musulmans bloqueurs de rues ! Incroyable mépris pour les habitants du quartier, et plus largement pour tous les non-musulmans, qui devraient donc accepter d'être traités comme des sous-humains par les musulmans de Barbès, accepter d'être expulsés des rues de ce quartier, accepter de ne pouvoir emprunter ces rues avec leur automobile !

« Une fois que cette nouvelle mosquée sera ouverte, que les espaces seront suffisants pour accueillir les fidèles, il n'y aura plus aucune raison qu'ils prient dans la rue. » (7'44" – 7'53")

Nous retrouvons ici la grossière propagande de Daniel Vaillant et de sa clique : répétons-le, la majorité des musulmans qui prient illégalement dans les rues de Barbès n'habitent pas ce quartier, mais viennent de tout Paris et plus largement de toute la banlieue parisienne pour occuper l'espace public et faire une démonstration de force. La situation actuelle n'est donc pas causée par un manque de place, et les prières musulmanes publiques ne cesseront pas lorsqu'une nouvelle mosquée aura été construite rue Stefenson.

« A ce moment-là [quand la nouvelle mosquée aura été construite], il y aura un arrêté du préfet de police qui interdira les fidèles de prier dans la rue (sic), mais aujourd'hui nous n'avons pas encore cette solution. » (7'53" – 8'00")

On aimerait bien savoir ce qui empêche le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, de prendre dès aujourd'hui un arrêté interdisant aux musulmans de bloquer les rues de Barbès chaque vendredi... mais on connaît déjà la réponse : Michel Gaudin a lui aussi pris parti en faveur des musulmans bloqueurs de rues, et refuse de faire appliquer la loi dans l'enclave musulmane de Barbès, trahissant ainsi les valeurs de la République française ! (12)

« Ce n'est pas en stigmatisant, en provoquant, qu'on arrivera à régler ces problèmes. » (9'05" – 9'09")

Pour une fois, nous sommes bien d'accord avec Christophe Caresche, et nous lui demandons donc de cesser de stigmatiser les 22 organisations qui appelaient à organiser avec nous un apéro géant saucisson-pinard à la Goutte-d'Or, le 18 juin 2010, et de cesser de stigmatiser les Français de souche qui demandent à pouvoir manger du saucisson et boire du vin dans toutes les rues de France, et entre autres dans les rues de l'enclave musulmane de Barbès !

Le mépris de Christophe Caresche pour les Français de souche, sa stigmatisation des non-musulmans, ses calomnies contre les résistants qui s'opposent à l'islamisation de la France, rappellent les heures les plus sombres de notre histoire !

Le crocodile et les apaiseurs

Winston Churchill le disait déjà, dans l'une de ses magistrales formules : « Un apaiseur, c'est quelqu'un qui nourrit un crocodile en espérant qu'il sera le dernier à être mangé ».

Christophe Caresche fait tout pour apaiser les musulmans, mais cela ne l'empêchera pas d'être l'un des premiers à être dévoré. Chez Riposte Laïque, par contre, nous refusons d'être dévorés par le crocodile de l'islam, et nous voulons sauver le plus de personnes possibles.

C'est la différence entre ceux qui ont choisi la vie, comme nous, et ceux qui ont choisi la mort, comme Christophe Caresche.

Maxime Lépante

1) Notre vidéo contre Christophe Caresche peut être visionnée ici :

<http://www.ripostelaique.com/Christophe-Caresche-PS-depute.html>

2) L'émission peut être visionnée ici dans son intégralité :

http://www.france5.fr/c-a-dire/index-fr.php?page=emission&id_article=1192

3) Voir notre vidéo :

Daniel Vaillant pris en flagrant délit de mensonge !

<http://il.youtube.com/watch?v=GVJYsQ00OQo>

4) Résistance Républicaine, c'est parti ! Première opération : un apéro géant, le 18 juin, rue Myrha !

<http://www.ripostelaique.com/Resistance-Republicaine-c-est.html>

5) Voir la vidéo de Pat Condell (sous-titrée en français) :

<http://il.youtube.com/watch?v=9Cilz74j82I>

6) Vaillant et Delanoë augmentent les impôts de 9 %, mais trouvent 28 millions pour financer une mosquée !

<http://www.ripostelaique.com/Vaillant-et-Delanoie-augmentent-les.html>

7) La loi de 1905 interdit, dans son article 2, tout financement d'un culte par l'État ou par les collectivités locales, quel qu'il soit :

[Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État](#)

😄 Les mensonges de Daniel Vaillant pour cautionner les prières musulmanes illégales à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Les-mensonges-de-Daniel-Vaillant.html>

9) Voir le début de la vidéo :

[barbes-face-a-la-mecque_lifestyle](#)

Voir aussi le site du réalisateur de cette vidéo :

<http://www.chroniques-chateaurouge.com/?p=191>

10) Voir la page 293 du mémoire rédigé par Anne-Line Didier, en septembre 2003, pour obtenir le Diplôme Universitaire sur les Menaces Criminelles Contemporaines (sous la direction de Xavier Raufer) :

Oussama ben Laden et « al Qaïda » – septembre 2001/juin 2003 – 21 mois d'une traque décevante

<http://www.drmcc.org/IMG/pdf/409f66f791856.pdf>

11) Qui stigmatise qui ?

<http://libertyvox.com/article.php?id=435>

12) Voir nos deux articles suivants :

Le parti pris de la Préfecture de police (Vidéo)

<http://www.ripostelaique.com/Le-parti-pris-de-la-Prefecture-de.html>

La Préfecture interdit l'apéro géant, mais collabore aux prières musulmanes illégales à Barbès !

<http://www.ripostelaique.com/La-Prefecture-interdit-l-apero.html>

Voir aussi notre vidéo suivante :

Le parti pris de la Préfecture de police en faveur de l'islamisation de Paris !

<http://www.youtube.com/watch?v=md1wOWk9tEM>